CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)
PRESTATIONS DE SERVICES

ARTICLE 1 : PRÉSENTATION DU PRESTATAIRE ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de services proposées par :

- **Raison sociale :** LDNR (SARL au capital de 2 000,00 €)
- **Siège social :** BuroParc2, 150 rue de la Découverte, 31670 Labège
- **SIRET :** 521 323 964 00036 | **RCS :** Toulouse
- **TVA Intracommunautaire :** FR 32 521323964
- **Contact :** contact@ldnr.fr | 05 61 00 14 85

Elles régissent les relations contractuelles entre LDNR et ses clients professionnels (« Client professionnel ») ou particuliers agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (« Client consommateur »), ci-après désignés ensemble le « Client », dans le cadre de ses activités de prestations de services (hors actions de formation professionnelle continue et VAE soumises à des CGV distinctes), à savoir :

- Location de salles équipées ;
- Prestations d'ingénierie informatique et conseil ;
- Infogérance et maintenance de systèmes et réseaux ;
- Développement d'applications métiers et logiciels sur mesure ;
- Organisation logistique et matérielle de passages de titres professionnels.

Pour les Clients professionnels, toute commande ou signature de devis implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document (notamment les Conditions Générales d'Achat du Client), sauf accord dérogatoire écrit et préalable de LDNR.

Pour les Clients consommateurs, les présentes CGV sont communiquées préalablement à la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article L.111-1 du Code de la consommation, et leur acceptation expresse (signature du devis ou validation de commande) vaut adhésion aux présentes conditions.

ARTICLE 2 : DEVIS, COMMANDES ET DROIT DE RÉTRACTATION (CLIENTS CONSOMMATEURS)

2.1. Établissement du devis : Toute prestation donne lieu à l'établissement préalable d'un devis détaillé précisant la nature et les caractéristiques essentielles de la prestation, le périmètre technique ou logistique, la date ou le délai d'exécution et le prix détaillé (HT et TTC). Sauf mention contraire, les devis sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission.

L.D.N.R - ***La Distance Nous Rapproche***
Immeuble Buroparc 2 – 150 rue de la Découverte - 31670 LABEGE - Tel : 05 61 00 14 85 - Fax : 09 72 15 22 73
SARL au capital de 2000 € - N°SIRET : 521 323 964 00036
Enregistré sous le n° 73 31 05677 31 auprès de la DREETS, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

2.2. Validation de la commande : La vente n'est réputée définitive qu'après réception par LDNR du devis daté, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » (et du cachet commercial pour les professionnels), accompagné, le cas échéant, du versement de l'acompte prévu.

2.3. Modification : Toute demande de modification du périmètre de la prestation en cours d'exécution fera l'objet d'un avenant chiffré accepté par les deux parties et pourra entraîner un ajustement des délais de livraison.

2.4. Droit de rétractation applicable aux Clients consommateurs (contrats conclus à distance ou hors établissement) : Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement, le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus par la loi.

Pour exercer ce droit, le Client consommateur notifie sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par courrier postal à LDNR, BuroParc2, 150 rue de la Découverte, 31670 Labège, ou par e-mail à contact@ldnr.fr) ou via le formulaire type de rétractation figurant en Annexe des présentes CGV, avant l'expiration du délai de 14 jours.

- **Exécution anticipée et exceptions :** Conformément à l'article L.221-25 du Code de la consommation, si le Client consommateur souhaite que l'exécution de la prestation commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, LDNR recueille sa demande expresse sur support durable. Dans ce cas, si le Client exerce son droit de rétractation avant la fin du délai, il devra verser à LDNR un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, proportionnel au prix total de la prestation convenu dans le contrat. Par ailleurs, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les prestations pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation, ni pour les prestations de services d'activités de loisirs ou de location à une date ou période déterminée.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX PRESTATIONS

3.1. Location de salles et organisation de passage de titres

- **Mise à disposition :** Les salles sont mises à disposition aux dates et horaires convenus dans le devis (horaires habituels d'ouverture : 9h00 – 17h30), avec les équipements informatiques et audiovisuels spécifiés.
- **Responsabilité et règlement :** Le Client s'engage à utiliser les locaux et le matériel de manière raisonnable et conforme à leur destination, et à respecter le règlement intérieur

de LDNR (sécurité, interdiction de fumer, respect des accès). Tout dommage causé aux locaux ou au matériel par le Client, ses collaborateurs ou les candidats accueillis lors d'un passage de titre sera facturé au coût de remplacement ou de remise en état sur présentation de justificatifs.

- **Passage de titres :** LDNR agit en qualité de centre d'examen/prestataire logistique. La validation administrative des candidatures auprès des autorités compétentes (DREETS, certificateurs) reste sous la responsabilité du donneur d'ordre, sauf mandat écrit contraire.

3.2. Développement d'applications métiers et ingénierie

- **Cahier des charges :** Le Client s'engage à fournir un cahier des charges précis (ou à valider l'expression de besoins établie avec LDNR) et toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de ses besoins.
- **Recette (Livraison) :** À l'issue du développement, LDNR procède à la livraison de l'application. Le Client professionnel dispose d'un délai de 15 jours ouvrés pour notifier par écrit d'éventuelles anomalies bloquantes par rapport au cahier des charges ; passé ce délai, la livraison est réputée acceptée sans réserve (recette tacite). Pour le Client consommateur, la livraison donne lieu à un procès-verbal ou bon de livraison contradictoire permettant au Client d'émettre ses éventuelles réserves.

3.3. Infogérance et maintenance

- Le périmètre (parc informatique couvert, plages horaires d'intervention, délais de rétablissement) est défini dans le contrat particulier ou le devis d'infogérance.
- Sauf stipulation contraire, LDNR est tenue à une obligation de moyens. LDNR ne saurait être tenue responsable des pertes de données résultant d'une défaillance matérielle imprévisible ou d'une cyberattaque extérieure non imputable à un manquement de LDNR, le Client devant s'assurer de la mise en place d'une politique de sauvegarde adaptée (sauf si cette sauvegarde fait expressément partie du périmètre confié à LDNR).

ARTICLE 4 : TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

4.1. Tarifs : Les prix sont exprimés en euros (€) hors taxes (HT), majorés de la TVA au taux légal en vigueur au jour de la facturation, faisant apparaître le montant toutes taxes comprises (TTC). Pour les Clients consommateurs, les prix sont systématiquement indiqués en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) sur le devis et avant toute commande.

4.2. Modalités de règlement : Sauf accord particulier mentionné sur le devis :

- Un acompte de 30 % est exigible à la commande (pour les Clients consommateurs concluant un contrat hors établissement, aucun paiement ni acompte ne peut être perçu

L.D.N.R - ***La Distance Nous Rapproche***
Immeuble Buroparc 2 – 150 rue de la Découverte - 31670 LABEGE - Tel : 05 61 00 14 85 - Fax : 09 72 15 22 73
SARL au capital de 2000 € - N°SIRET : 521 323 964 00036
Enregistré sous le n° 73 31 05677 31 auprès de la DREETS, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

avant l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat, conformément à l'article L.221-10 du Code de la consommation) ;
- Le solde est payable à réception de la facture (ou à 30 jours date de facture pour les professionnels en compte).

4.3. Retard de paiement (Clients professionnels) : Conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement d'un Client professionnel entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable :

- L'application de pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ;
- Le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

4.4. Retard de paiement (Clients consommateurs) : En cas de défaut de paiement à l'échéance par un Client consommateur, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours, les sommes dues porteront intérêt au taux légal en vigueur.

ARTICLE 5 : ANNULATION OU REPORT PAR LE CLIENT

En cas d'annulation ou de report d'une prestation par le Client (hors exercice régulier du droit de rétractation par un Client consommateur), les conditions d'indemnisation applicables sont les suivantes :

Délai de notification avant la prestation	Indemnité ou retenue exigible
Plus de 15 jours ouvrés	Aucun frais (hors frais déjà engagés sur justificatifs)
Entre 15 et 7 jours ouvrés	50 % du montant total HT de la prestation (TTC pour les consommateurs)
Moins de 7 jours ouvrés	100 % du montant total HT de la prestation (TTC pour les consommateurs)

Pour les Clients consommateurs, cette indemnité forfaitaire de résiliation est strictement réciproque : en cas d'annulation ou d'inexécution injustifiée de la prestation par LDNR (hors cas de force majeure) dans les mêmes délais, le Client consommateur bénéficiera du remboursement intégral des sommes versées ainsi que d'une indemnité équivalente, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

ARTICLE 6 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1. Outils et savoir-faire de LDNR : LDNR demeure propriétaire de ses méthodes, savoir-faire, briques logicielles préexistantes et outils utilisés pour réaliser les prestations.

L.D.N.R ***- La Distance Nous Rapproche***
Immeuble Buroparc 2 – 150 rue de la Découverte - 31670 LABEGE - Tel : 05 61 00 14 85 - Fax : 09 72 15 22 73
SARL au capital de 2000 € - N°SIRET : 521 323 964 00036
Enregistré sous le n° 73 31 05677 31 auprès de la DREETS, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

6.2. Développements spécifiques : Sous réserve du paiement intégral des sommes dues par le Client, LDNR cède au Client les droits d'exploitation (reproduction et représentation) sur les développements logiciels spécifiques réalisés exclusivement pour lui, pour la durée légale de protection des droits d'auteur et pour le monde entier. Les conditions de cession des codes sources sont précisées au devis.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

7.1. Confidentialité : Chacune des parties s'engage à conserver strictement confidentielles toutes les informations techniques, commerciales ou financières de l'autre partie dont elle aurait eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, pendant toute sa durée et pendant 3 ans après son terme.

7.2. Protection des données personnelles (RGPD) : Dans le cadre de l'exécution des prestations, LDNR collecte et traite des données à caractère personnel conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

- Lorsque LDNR agit en qualité de responsable de traitement (gestion des devis, commandes, facturation et relation client), les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée des délais légaux de prescription. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer en contactant le référent RGPD à l'adresse : dpo@ldnr.fr, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).
- Lorsque LDNR est amenée à traiter des données personnelles pour le compte d'un Client professionnel (notamment infogérance, développement ou accueil de candidats), elle agit en qualité de sous-traitant selon les instructions documentées du Client.

7.3. Opposition au démarchage téléphonique (Clients consommateurs) : Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le Client consommateur est informé de son droit à s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel (www.bloctel.gouv.fr).

ARTICLE 8 : GARANTIES LÉGALES, RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

8.1. Garanties légales (Clients consommateurs) : Lorsque le Client a la qualité de consommateur et que la prestation comporte la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique (tel que le développement d'un logiciel ou d'une application sur mesure), il bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.224-25-12 et suivants du Code de la consommation ainsi que de la garantie légale des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil.

L.D.N.R - ***La Distance Nous Rapproche***
Immeuble Buroparc 2 – 150 rue de la Découverte - 31670 LABEGE - Tel : 05 61 00 14 85 - Fax : 09 72 15 22 73
SARL au capital de 2000 € - N°SIRET : 521 323 964 00036
Enregistré sous le n° 73 31 05677 31 auprès de la DREETS, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

8.2. Limitation de responsabilité (Clients professionnels) : Dans les rapports avec les Clients professionnels, la responsabilité de LDNR ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée. En tout état de cause, si la responsabilité de LDNR devait être retenue, le montant total des indemnités dues ne pourra excéder le montant HT effectivement perçu par LDNR au titre de la prestation concernée. LDNR ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects (perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, préjudice d'image).

8.3. Force majeure : Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (panne généralisée des réseaux de télécommunication, catastrophe naturelle, crise sanitaire, conflit social externe, etc.).

ARTICLE 9 : DROIT APPLICABLE, MÉDIATION DE LA CONSOMMATION ET LITIGES

9.1. Droit applicable et règlement amiable : Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. Le Client adresse sa réclamation écrite préalable à LDNR par courrier postal (BuroParc2, 150 rue de la Découverte, 31670 Labège) ou par e-mail (contact@ldnr.fr).

9.2. Médiation de la consommation (Clients consommateurs) : Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, en cas d'échec de la réclamation écrite auprès de LDNR ou en l'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois, le Client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à LDNR. Le médiateur désigné par LDNR est :

- **Médiateur de la consommation :** CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice)
- **Adresse :** 49 rue de Ponthieu, 75008 PARIS
- **Téléphone :** 01 89 47 00 14
- **Site internet :** https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php
- **E-mail :** litiges@cm2c.net

9.3. Juridiction compétente :

- **Pour les Clients professionnels :** À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, tout litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Toulouse, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.
- **Pour les Clients consommateurs :** À défaut d'accord amiable ou de médiation, le Client consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (article R.631-3 du Code de la consommation).

ANNEXE : FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION (CLIENTS CONSOMMATEURS)

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat conclu à distance ou hors établissement dans le délai de 14 jours.)

À l'attention de : LDNR – BuroParc2, 150 rue de la Découverte, 31670 Labège – E-mail : contact@ldnr.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

- **Référence du devis / de la commande :**
- **Commandé le :**
- **Nom du Client consommateur :**
- **Adresse du Client consommateur :**
- **Signature du Client consommateur :** *(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)*
- **Date :**

L.D.N.R ***- La Distance Nous Rapproche***
Immeuble Buroparc 2 – 150 rue de la Découverte - 31670 LABEGE - Tel : 05 61 00 14 85 - Fax : 09 72 15 22 73
SARL au capital de 2000 € - N°SIRET : 521 323 964 00036
Enregistré sous le n° 73 31 05677 31 auprès de la DREETS, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat